

# Rejoindre l'Armée de Terre



Rejoignez l'Armée de Terre !

## S'ENGAGER POUR LES JO 2024

### SOUS QUELLE FORME ?

Recrutés sous statut militaire pour une durée de 4 mois vous serez une centaine de jeunes Français (de 18 à 26 ans), filles et garçons, au coeur du dispositif des Jeux Olympiques de Paris 2024.

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Après une formation militaire initiale condensée de 3 semaines et complétée d'un entraînement adapté de 2 semaines, vous serez déployé en région parisienne et intégré dans des missions à la fois variées et exaltantes.

Celles-ci s'effectueront essentiellement dans l'environnement des JOP24 et pourront comprendre la participation à la sécurisation de sites militaires, à des cérémonies officielles (comme celle de remise des médailles olympiques) voire au dispositif de l'opération SENTINELLE.

Vous participerez au défilé du 14 juillet à Paris.

### QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Votre rémunération de base de 790€ net/mois sera complétée par des indemnités relatives à un engagement opérationnel soit environ 1 000€ net/mois supplémentaires (prime défiscalisée) et vous pourrez prétendre comme tous les militaires aux distinctions associées au service accompli (médaille de la défense nationale, médaille de la protection militaire du territoire...).

Nourri, logé et blanchi, vous bénéficierez également de 10 jours de permissions et de 75% de réduction sur les billets SNCF (InOui, OUIGO, TeR divers).

Associés étroitement à vos camarades militaires d'active dans une perspective immersive, vous découvrirez ainsi les ressorts et toute la variété des possibilités d'engagement offertes par l'armée de Terre.

L'expérience acquise lors de ce contrat découverte vous permettra ensuite si vous le

souhaitez de servir directement dans la réserve ou de rejoindre l'active sous couvert d'un complément de formation.

Le fait d'avoir participé à cette mission vous offrira également certaines opportunités, comme par exemple la priorité accordée dans le choix du régiment d'affectation en cas de souscription d'un contrat (d'active ou de réserve) dans l'armée de Terre (dans une durée d'un an après la fin de votre période de VDAT - Volontaire de l'Armée de Terre).

[+ d'infos](#)

[Flyer](#)

---

## Devenir Réserviste opérationnel

[Flyer](#)

---

Contactez l'Armée de Terre !

